



Direction du Développement Economique et Emploi Service de la Gestion des Activités Portuaires et Maritimes

Localisation : 124 boulevard René Cassin - NICE
Filière technique – catégorie B

SURVEILLANT DE PORTS (H/F)

Intitulé du poste

Réf : 2017/ECO08

Missions liées au poste

Missions :

Exercice des fonctions de surveillant des ports

- Police du plan d'eau (organisation des entrées/sorties et de l'ensemble des mouvements de navires au sein du port),
- Police d'exploitation,
- Police de la conservation du domaine public,
- Prévenir et lutter contre les sinistres et accidents (donner l'alerte, prendre les mesures appropriées, rédiger un rapport),
- Instruire les formalités dans le cadre de l'attribution des postes à quai,
- Participer aux visites des Ports d'Azur par voie maritime (utilisation du navire de l'autorité portuaire),
- Participer aux contrôles des plans de mouillages et plans de réception des OM,
- Participer à l'élaboration des règlements de police particulier pour chaque port,
- Elaborer les plans portuaires de sécurité et les mettre en œuvre,
- Constater et signaler tout dysfonctionnement et toute infraction à la réglementation ; contacter les contrevenants et préparer les éléments pour mise en demeure si nécessaire. Prise des mesures conservatoires si nécessaire,
- Assurer la diffusion des informations nautiques.

Suivi de l'occupation du domaine public : exploitation des ports en régie

- Assurer des permanences à la capitainerie du port du Cros de Cagnes (accueil et contacts avec les usagers),
- Procéder aux relevés des identités de navires amarrés,
- S'assurer du bon usage des installations par les usagers, du respect des règles de salubrité et de sécurité,
- Participer à veiller au bon état des installations portuaires ; alerter le bureau en cas de dégradation,
- Participer aux balisages de sécurité,
- Contribuer au respect des règles de stationnement et de sécurité routière. Alerter les services de police compétents pour faire respecter ces règles,
- Elaborer des comptes-rendus,
- Elaborer et gérer des contrats d'occupation,
- Régisseur adjoint de la régie des Ports d'Azur.

Arrêtés métropolitains de police portuaire

- Participer à l'instruction des demandes de manifestations et de travaux sur les ports,
- Elaborer des plans et schémas annexés,
- Préparer des projets d'arrêté.

Profil

Ce poste s'adresse à un agent de catégorie B de la filière technique.

Formation de surveillant portuaire et assermentation.

Permis B, permis bateau, habilitation électrique souhaitée.

Expérience professionnelle : expérience dans le domaine portuaire et/ ou maritime souhaitée.

Compétences :

Connaissance de la réglementation des espaces portuaires : code des transports, CGPPP, code des ports, des règlements portuaires, règlements de plaisance et de pêche professionnelle,
Connaissance des techniques métiers notamment manœuvres des navires (permis bateau) et notions de secourisme,
Connaissances des problématiques environnementales,
Maîtrise de l'outil informatique et de ses applicatifs techniques.

Qualités :

Esprit d'équipe,
Autonomie,
Efficacité,
Organisation et méthode,
Aptitude à rendre compte,
Bon relationnel,
Sérieux, conscience professionnelle,
Disponibilité,
Discrétion.

Pour postuler, adressez-nous votre lettre de motivation sous-couvert de votre directeur et de votre directeur général adjoint ainsi que votre CV à Monsieur le Président par courrier au : Métropole Nice Côte d'Azur – Direction Générale Adjointe Ressources Humaines - 3 rue Raoul Bosio - 06364 Nice Cedex 4